Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 16 septembre 2011

Note aux Rédactions

Accueil des étrangers à la préfecture de l'Essonne

Afin de poursuivre l'amélioration de l'accueil des ressortissants étrangers en préfecture à Evry, de nouvelles dispositions ont été prises.

Après la mise en ligne, au printemps 2011, des formulaires de listes de pièces à fournir pour la constitution d'un dossier de première demande ou de renouvellement de titre de séjour, le site Internet de la préfecture offre dorénavant la possibilité de prendre un rendez-vous.

Depuis le 1er septembre 2011, les ressortissants étrangers, titulaires d'une carte de séjour « étudiant » et résidant dans une commune de l'arrondissement d'Evry ont la possibilité de prendre un rendez-vous par Internet afin de venir déposer leur dossier de demande de renouvellement de titre de séjour en préfecture.

Ce module de prise de rendez-vous est accessible à partir de la rubrique « étrangers » du site Internet de la préfecture. Des plages de rendez-vous sont ouvertes pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi, chaque matin.

Dans les prochaines semaines, ce système de prise de rendez-vous par Internet en vue du dépôt d'une demande de carte de séjour sera étendu aux demandes de renouvellement de cartes de séjour « conjoint de français » et aux demandes de renouvellement de cartes de séjour mention « scientifique ».

Par ailleurs, à partir du lundi 19 septembre, un nouveau guichet est créé. Il est exclusivement réservé aux demandes de changement d'adresse, de changement d'état-civil et aux demandes de duplicata de titres de séjour.

Contacts presse Préfecture :
- Nathalie ROUSSELET, 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie José DACHE, 01 69 91 90 36 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr